



RE «PENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN TUNISIE AUJOURD'HUI»

RENCONTRE SCIENTIFIQUE

Le 6 décembre 2024

**à la Faculté des Sciences Humaines
et Sociales de Tunis**



Argumentaire

La Tunisie traverse une période de transformations territoriales et de bouleversements politiques et institutionnels sans précédent. Dans ce contexte, le pays s'engage dans une révision profonde de son schéma directeur d'aménagement du territoire national. Cette révision s'inscrit dans un environnement marqué par une rareté croissante des ressources naturelles, une urbanisation rapide et des défis économiques majeurs. Cette rencontre scientifique organisée par le Laboratoire « Gouvernance et Développement Territorial » de l'Université de Tunis dans le cadre du projet DEVADT "Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales" vise à échanger autour de la pratique aujourd'hui de l'aménagement du territoire en Tunisie à la lumière de ces changements complexes et multidimensionnels.

Objectifs de la Rencontre

Cette rencontre se veut une occasion pour réfléchir et débattre autour des points suivants :

1. Pertinence du Modèle Planificateur et Aménagiste face aux Évolutions Récentes : Analyser la pertinence des modèles traditionnels de planification et d'aménagement du territoire dans le contexte actuel. Il s'agit aussi d'évaluer l'adaptabilité de ces modèles aux transformations économiques, sociales et environnementales que connaît la Tunisie. Enfin, il est important de réfléchir aux approches et méthodologies pour une planification territoriale plus résiliente et inclusive.
2. Identification des problématiques et défis majeurs de l'Aménagement du Territoire aujourd'hui : Dresser les problématiques majeures qui découlent de l'analyse du contexte multidimensionnel actuel et identifier les principaux défis auxquels est confronté l'aménagement du territoire en Tunisie, tels que les modèles de gestion des ressources naturelles, l'urbanisation et ses effets socio-spatiaux, et les disparités régionales. Il est question également de discuter des obstacles institutionnels et politiques qui entravent la mise en oeuvre d'un aménagement efficace et durable et définir les contours pour des approches plus innovantes et adaptées afin de surmonter ces défis et promouvoir un développement territorial plus équilibré.
3. Impacts des Contextes Internationaux et Climatiques : Examiner l'impact des changements climatiques sur l'aménagement du territoire, notamment en termes de gestion des risques et de résilience. Analyser également les influences des dynamiques internationales, telles que les accords environnementaux globaux et les tendances économiques mondiales, sur les politiques d'aménagement en Tunisie. Ce constat appelle à interroger les pratiques internationales et les leçons tirées des expériences étrangères dans le contexte tunisien.
4. La révision des instruments de l'aménagement du territoire. Nouveaux impératifs, nouvelles démarches. Il s'agit d'effectuer l'analyse des nouvelles orientations de l'aménagement du territoire national, à la lumière des réflexions et travaux engagés (Note d'orientation pour l'aménagement du territoire de 2020) ou programmées (étude du nouveau SDATN) en évaluant la cohérence et la

faisabilité des objectifs au regard des réalités locales et des capacités institutionnelles. Cette réflexion pourrait contribuer à l'élaboration de recommandations pour assurer l'alignement des objectifs des nouveaux instruments avec les lectures fines de la question territoriale en Tunisie.





RE «PENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN TUNISIE AUJOURD'HUI» **RENCONTRE SCIENTIFIQUE**

Programme

8h30. Accueil des participants

9 h. Mot de bienvenue du Pr. **Mourad Ben Jelloul** chef du laboratoire « Gouvernance et développement territorial » (FSHS-Université de Tunis) et coordinateur du PRF « Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales ».

9h15 Ouverture de la rencontre scientifique par Pr. **Slah Eddine Ben Fraj**, doyen de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis

9h30. **Première séance.** Les pratiques internationales et les leçons tirées des expériences étrangères en matière d'aménagement des territoires nationaux. Modération **Adnane Haydar**, professeur de géographie(LR GOT-Université de Tunis).

9h30- 9h50Pr. **Jean-Marie Miossec**, professeur émérite à l'université de Montpellier : « **Aménager les territoires dans les contextes économiques et sociétaux contemporains : exemples en Tunisie, Côte d'Ivoire et France** ».

9h50h-10h10Pr.**Ouari MERADI** Professeur en Economie du Développement, Faculté des SECSG, Université de Bejaia (Algérie).« **L'Option Hauts Plateaux-Sud : pour un rééquilibrage prospectif du territoire algérien par une redistribution des surcharges** ».

10h10-10h30 Pr. Dominique Royoux Professeur émérite Université de Poitiers "**Les nouveaux référentiels de l'action publique territoriale : éléments d'analyse à partir des situations françaises et européennes**".

10h30-11h15 Discussion

11h15 pause-café

11h30 Deuxième séance **Problématiques et défis majeurs de l'Aménagement du Territoire en Tunisie.**Modération Jean-Marie Miossec, professeur émérite à l'université de Montpellier

- Intervention des professeur Adnane Haydar ; Mourad ben Jelloul et Rachid Taleb sur les trois thématiques :

- 1- **Problématiques et objectifs à définir aujourd'hui**
- 2- **Modèles et projets structurants**
- 3- **Appropriation et gouvernance**

Discussion

13h. Clôture de la journée

Le 6 décembre 2024 à la FSHST - Tunis

Jean-Marie MIOSSEC (Université de Montpellier. France).

Aménager les territoires dans les contextes économiques et sociétaux contemporains : exemples en Tunisie, Côte d'Ivoire et France.

Jean-Marie Miossec propose, dans son intervention, de réfléchir sur l'aménagement du territoire en Tunisie à la lumière d'une idée de base selon laquelle l'aménagement du territoire est une science dotée de ses propres paradigmes, concepts et règles exprimés par le riche vocabulaire recensé dans les documents de politiques, de projets et à travers les différents travaux académiques ou les missions d'expertise qu'il a mené dans plusieurs pays, particulièrement en Tunisie, en Côte d'Ivoire et en France.

En tant que géographe porté sur les dimensions économique, humaine et sociétale du territoire, il met en avant trois questions majeures devant être dorénavant au centre de toute réflexion sur l'aménagement du territoire, à savoir :

- La question des échelons de la gouvernance territoriale qui permet de définir les différents cadres territoriaux de l'action collective (de l'échelon local au national et à l'international);
- La question de l'équité géo-sociétale (concept plus global que celui d'équité territoriale) qu'il appelle à examiner en mobilisant les concepts de sphères d'influence et en tenant compte de leurs interactions ;
- La question des risques qui permet de tester la pertinence et l'efficacité de toute réflexion ou action d'aménagement du territoire qu'elle se propose d'engager ce dernier dans une logique économique (ou de goût du risque) ou de s'attaquer aux problèmes nés des interactions entre sphères (risque social, risque naturel).



Dominique ROYOUN (Université de Poitiers. France)

Les nouveaux référentiels de l'action publique territoriale : éléments d'analyse à partir des situations française et européenne.

Dominique Royoux s'intéresse à l'évolution de l'aménagement du territoire en mettant en avant l'idée selon laquelle cette évolution est mue et orientée par de nouveaux référentiels.

En analysant les politiques territoriales en France et en Europe, il focalise sur trois paradigmes, à savoir :

- L'échelle territoriale qui régit la fourniture des services publics et qui, dans un contexte de recherche de l'efficacité de l'action publique et de révision de découpages territoriaux (en évoluant vers des entités de plus en plus vastes (comme en Espagne), sont source de tensions susceptibles de s'affirmer entre niveaux territoriaux ;
- La question de la densification du territoire qui aspire à une meilleure distribution des services publics et qui pose les problèmes relatifs à la définition et la délimitation des territoires appropriés (surtout ceux adaptés aux communes urbaines) ;
- Le changement climatique et les nouveaux défis posés à l'action territoriale tant au niveau de la commune (niveau territorial le plus fin) qu'aux politiques et programmes intercommunaux.



Ouari MERADI (Université de Béjaïa, Algérie)

L'option Hauts-Plateaux-Sud. Pour un rééquilibrage prospectif du territoire algérien par une redistribution des surcharges.

Après une brève présentation des instruments institutionnels principaux de l'aménagement du territoire en Algérie (Schéma national d'aménagement du territoire, Schémas régionaux d'aménagement, Plans d'aménagement de wilaya), Ouari MERADI focalise sur le projet d'aménagement de l'ensemble des Hauts-Plateaux qui illustre l'originalité de la politique algérienne.

Trois étapes ont marqué l'intervention :

- La mise en contexte du projet en partant des problèmes posés (déséquilibre démographique du territoire et anarchie urbaine) et en mettant en avant ses objectifs visant à assurer le rééquilibrage du territoire algérien ;
- La présentation de l'option Hauts-Plateaux-Sud et surtout d'un scénario acceptable répondant aux objectifs d'équilibre et de compétitivité et combinant renforcement du système urbain, protection de l'environnement et plans d'action spéciaux ;
- La définition d'instruments appropriés, par la délimitation de six espaces de programmation, la définition de leviers fiscaux, en faveur de l'investissement productif, ou de leviers financiers (création de fonds dédiés).



Rachid TALEB (Bureau d'études URAM. Tunisie)

Quel aménagement du territoire au 21^e siècle en Tunisie ?

Selon Rachid Taleb, la Tunisie, depuis l'indépendance, n'a pas mis en œuvre un aménagement du territoire volontariste et autocentré. Tout s'est passé comme si la littoralisation, l'étalement urbain, l'habitat spontané, la dégradation des écosystèmes et autres mal-utilisations du territoire étaient une fatalité.

Les efforts de l'Etat sont allés surtout vers le rattrapage et l'accompagnement d'actions par le biais des infrastructures routières et de quelques tentatives économiques et environnementales. L'environnement, le ferroviaire, les espaces ruraux, les villes et leurs hinterlands sont parmi les grands oubliés.

Les mesures incitatives de recentrage du développement sont restées inefficaces. Aucun grand dessein n'a été adopté en la matière. Cette contrainte empêche souvent le développement de stratégies de long terme et fait perdre à l'aménagement du territoire une grande partie de sa cohérence et de sa crédibilité, au détriment de son utilité.

Le renouveau de l'aménagement du territoire implique la formulation préalable d'orientations politiques et économiques allant vers une configuration adaptée de l'espace national. Il passera par :

- L'adoption d'une nouvelle philosophie de l'action territoriale ;
- La mobilisation d'outils ambitieux ;
- La mise en œuvre d'une gouvernance territoriale affirmée et efficace, et ;
- la prise en compte d'un certain nombre d'invariants relatifs à la situation des écosystèmes et au développement et socio-économique.



Adnane HAYDER (Laboratoire GDT. Université de Tunis)

(Re)penser l'aménagement du territoire en Tunisie aujourd'hui. Suggestions pour l'élaboration d'un schéma national d'aménagement du territoire

Adnane HAYDER avance des suggestions pour enrichir le processus de l'aménagement du territoire.

Trois axes sont pointés.

Le premier est relatif à l'objet de l'aménagement du territoire national qui est à redéfinir de manière à exprimer une ambition pour 2050. Il s'agit d'aller au-delà du périmètre historique de la « Tunisie utile » en incluant l'espace maritime, dont l'importance pour le futur et pour l'espace terrestre est croissante, et en pensant l'aménagement dans le long terme (à l'horizon 2050) par la mobilisation de la démarche de prospective et ses méthodes (dont la méthode des scénarios).

Le deuxième axe porte sur les objectifs qui nécessitent clarification et priorisation parmi les 17 objectifs cités par les institutions responsables de l'élaboration des politiques d'aménagement. Il implique également un positionnement efficient des institutions concernées par l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques.

Le troisième axe porte sur la démarche et les modèles pour lesquels il est nécessaire de renforcer la démarche spatiale. Parmi les options et modèles à l'ordre du jour :

- la transformation métropolitaine ;
- la recomposition territoriale des régions métropolitaines ;
- la promotion des espaces frontaliers comme espaces intégration maghrébine et internationale;
- la connectivité des territoires et l'accès aux innovations ;
- la construction d'un système national d'infrastructure écologique ;
- de nouvelles orientations pour la régionalisation et la décentralisation.



Mourad BEN JELLOUL (Laboratoire GDT. Université de Tunis)

(Re)penser l'aménagement du territoire en Tunisie aujourd'hui.

Mourad Ben Jelloul a commencé son intervention par des considérations générales sur l'aménagement du territoire en Tunisie et a identifié les principaux défis auxquels il est confronté, à savoir : les modèles de gestion des ressources naturelles, l'urbanisation et ses effets socio-spatiaux, les disparités régionales et les obstacles institutionnels et politiques qui entravent la mise en œuvre d'un aménagement efficace et durable.

Il a ensuite focalisé sur deux questions fondamentales, à savoir :

- La question de l'appropriation et la gouvernance pour laquelle des changements institutionnels et législatifs sont préconisés de manière à assurer l'efficacité de la politique. Ces changements porteraient entre autres sur la création d'une Agence nationale de l'aménagement du territoire rattachée à la Présidence du gouvernement et d'agences régionales d'aménagement et d'urbanisme.
- La question des modèles et des projets structurants en orientant l'aménagement vers une meilleure organisation de l'espace national et en arrêtant des visions concertées autour du devenir du territoire national et des territoires infranationaux, en définissant une vision claire autour de la question de la métropolisation, en définissant les modalités d'intégration internationale des territoires frontaliers, en pensant à la question de l'équité territoriale et des programmes réalistes de mise en œuvre et aux conditions de développement économique des territoires, etc.







RENCONTRE SCIENTIFIQUE

"(RE) PENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN TUNISIE AUJOURD'HUI"

TUNIS, LE 6 DÉCEMBRE 2024 À LA FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS

AVEC LA PARTICIPATION DE :

- ◆ PR. JEAN-MARIE MIOSSEC, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE GÉOGRAPHIE À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELIER
- ◆ PR. OUARI MERADI PROFESSEUR EN ECONOMIE DU DÉVELOPPEMENT, UNIVERSITÉ DE BEJAIA (ALGÉRIE).
- ◆ PR. DOMINIQUE ROYOUX PROFESSEUR ÉMÉRITE DE GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE POITIERS
- ◆ PR. ADNANE HAYDAR PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE À L'UNIVERSITÉ DE TUNIS
- ◆ PR. MOURAD BEN JELLOUL PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE À L'UNIVERSITÉ DE TUNIS
- ◆ MR. RACHID TALEB, ARCHITECTE ET URBANISTE

